

HONORAIRES TRANSACTION – SAS FIDELIS IMMOBILIER

– 6 JUIN 2021 –

RCS ST MALO N° 899369664 - CPI N° 3503 2021 000 000 003
SAS FIDELIS IMMOBILIER - 72 bd de Rochebonne 35400 St Malo - contact@fidelisimmobilier.com

I – NOS HONORAIRES – HABITATION

Le pourcentage représente le montant des honoraires TTC sur le prix net vendeur du bien.

MANDAT CLASSIQUE

UNE VENTE RAPIDE ET BIEN VALORISEE
UNE IMPLICATION HUMAINE DEVOUEE ET PROFESSIONNELLE
UNE COMMUNICATION INNOVANTE ET LOCALE

6%

10.000 euros si la valeur
du bien est inférieure
à 180.000 euros

Connaître le détail de nos services:
www.fidelisimmobilier.com

II – NOS HONORAIRES – TERRAINS, LOCAUX PROFESSIONNELS ET FONDS DE COMMERCES

9%

Avec un minimum
de 10.000 euros

Le pourcentage représente le montant des honoraires HT sur le prix net vendeur TTC du bien.

Il existe un montant minimum de commission, exprimé en euro HT. Dans le cas où le pourcentage appliqué au prix de vente du bien donnerait un résultat inférieur, c'est bien le montant minimum qui serait dû au titre de nos honoraires.

III – NOS HONORAIRES – IMMOBILIER NEUF

Les biens immobiliers neufs que nous proposons sont AU PRIX PROMOTEUR. Nous sommes rémunérés par une convention de commercialisation entre professionnels négociée pour chaque programme.

IV – NOUS NE PROPOSONS PAS DE SERVICE LOCATION